

SIENNA SELECTION ACTIFS PRIVES A2

Reporting au 28/02/2025

Actif net du portefeuille : 5,19 M€
Valeur liquidative de la part : 102,529 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

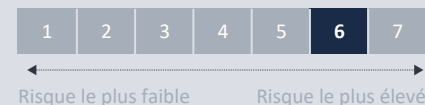
L'objectif du Fonds consiste à rechercher une valorisation du capital investi, sur sa durée de placement recommandée de 8 ans minimum, au moyen d'une stratégie discrétionnaire et flexible s'appuyant sur des investissements multithématiques réalisés en parts ou actions d'OPC, au travers d'une poche d'actifs cotés, ciblée à 65 % de l'actif net (OPC actions gérés par Sienna Gestion), ayant vocation à apporter la liquidité des marchés majoritairement européens, et d'une poche d'actifs non cotés, ciblée à 35 % de l'actif net (OPC de capital investissement, dette privée, immobilier), destinée à apporter de la diversification et le potentiel de performance de ces actifs sur le long terme.

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 30/09/2024

Durée de placement : > 8 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCPE

Classification AMF : sans classification

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR001400NGG6

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 2,80%

Coûts de transaction : 0,00%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

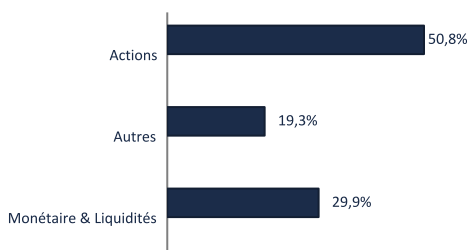
- Risque de perte en capital
- Risque action
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de durabilité
- Risque de change
- Risque de liquidité
- Risque de contrepartie

PERFORMANCES PASSES

Votre fonds ne dispose pas encore de données sur une année calendaire complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.
La date de première VL du fonds est le 30 septembre 2024.
La devise de référence est l'euro (EUR).

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	1,72%	Technologie
SAP SE / XETRA	1,71%	Technologie
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	1,40%	Consommation non essentielle
SIEMENS AG-REG	1,40%	Industries
SANOFI - PARIS	1,09%	Santé

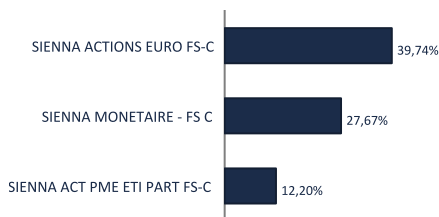
(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.

RÉPARTITION PAR SUPPORT

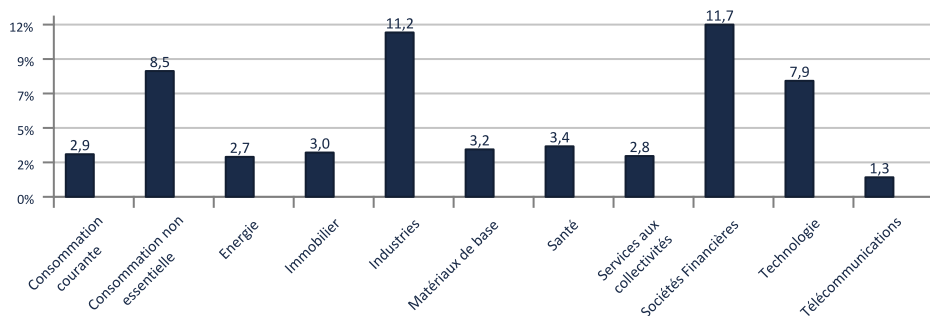


Economie et Marchés

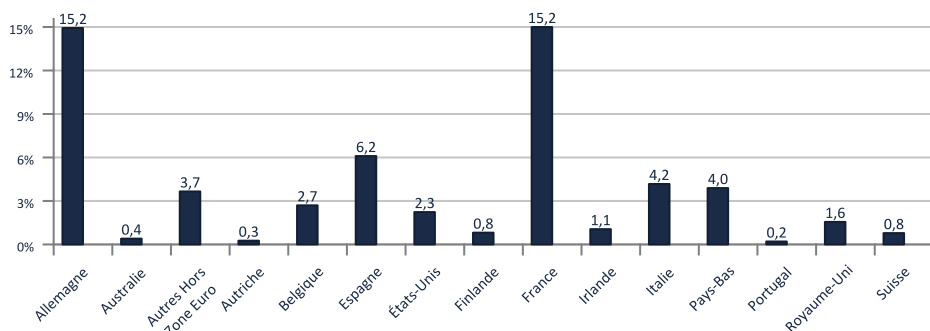
L'élection de D. Trump a d'abord suscité l'optimisme, mais elle est devenue une source d'incertitude économique. Cela a entraîné une baisse des taux souverains américains à 10 ans (4,21%) malgré une inflation persistante (+3%). Le marché anticipe une politique accommodante de la Fed avec trois baisses de taux d'ici 2026. Dans ce contexte, le S&P 500 (-1,5%) et le Nasdaq (-3%) ont reculé, en partie à cause des résultats mitigés des géants technologiques et des doutes sur l'IA, exacerbés par la chute de NVIDIA (-8%). En Europe, la croissance des prêts aux ménages (+1,3%) est encourageante, bien que les indices PMI soient contrastés. Les actifs européens bénéficient de négociations sur l'Ukraine et d'une réduction des risques politiques, notamment en France et en Allemagne. Le Stoxx Europe 600 a progressé de +3,3%. En Chine, le Hang Seng (+13,4%) a été soutenu par les valeurs technologiques et un dialogue entre le gouvernement et les entreprises. Au Japon, le Topix (-3,8%) a reculé à cause de l'appréciation du yen.

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

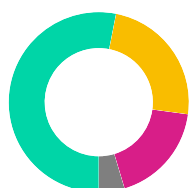
Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



Répartition par typologie de secteurs hors OPC*



- Cycliques 53.1%
- Financières 24.1%
- Défensives 18.2%
- Pétrolières 4.6%

* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.